

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/090/1.3

Feuillet n° 098

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 4 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 25 octobre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléants : Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Gérard MERCIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Convention de groupement de commandes pour la location de véhicules de service

Les articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

Une convention constitutive, définissant les modalités de fonctionnement du groupement, doit être signée entre ses membres.

AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019090-DE
Regu le 07/11/2019

La Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme (CIASVH), le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais (CIAST) et le Centre Intercommunal d'Action Sociale Bastides Dordogne Périgord (CIASBDP) conviennent de se grouper pour la mise en œuvre d'un marché public de fournitures courantes et de service relatif à la location longue durée sans option d'achat de véhicules de service neufs. Outre la location de véhicule proprement dit, le titulaire du marché sera en charge de l'ensemble des prestations de maintenance et d'entretien définies au cahier des clauses particulières.

Les parties conviennent de désigner la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort en qualité de coordonnateur du groupement.

VU le code de la commande publique,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la création d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme (CIASVH), le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais (CIAST) et le Centre Intercommunal d'Action Sociale Bastides Dordogne Périgord (CIASBDP) pour la passation, le suivi et l'exécution d'un marché relatif à la location longue durée sans option d'achat de véhicules de service neufs,
- **APPROUVE** que la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort soit le coordonnateur du groupement de commandes ;
- **APPROUVE** la convention ci-jointe réglant des dispositions prises entre les parties ci-dessus désignées pour la création d'un groupement de commande.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 05/11/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019090-DE
Regu le 07/11/2019